

Retour vers le Futur : La Gestion Durable des Ressources Patrimoniales et des Paysages Traditionnels au Maroc

Parfois, pour résoudre les problèmes de demain, nous devons nous tourner vers les solutions du passé. Découvrez comment le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) aide les communautés au Maroc à faire revivre le système traditionnel de gestion des ressources sylvo-pastorales "Agdal" pour éviter une plus grande dégradation des parcours et restaurer les parcours dégradés.



© Fondation Biotope pour la biodiversité

Les pâturages du Maroc sont vitaux pour la faune et la flore du pays et pour ses habitants. Ils protègent les terres des inondations et de l'érosion des sols, tout en reconstituant les réserves d'eaux souterraines. Malheureusement, le territoire marocain souffre d'une désertification progressive. Dans certaines régions, ce processus est accéléré par l'empiètement des terres de parcours pour la production agricole et le surpâturage, qui privent les terres de leur couverture végétale naturelle.

Cependant, l'élevage joue un rôle vital dans la société et l'économie du pays et constitue la principale source de revenus des éleveurs pour des millions de personnes au Maroc, et porte une importance particulière dans le Haut Atlas, où environ 26% des ménages ruraux dépendent de l'élevage. Le maintien d'un bon équilibre entre les aspects environnementaux et socio-économiques nécessite donc une gestion avisée.

Heureusement, les connaissances écologiques traditionnelles séculaires des pasteurs ont montré que cet équilibre est possible. Le système *Agdal* est un système de gouvernance communautaire par lequel les pasteurs géraient les terres communales et réglementaient le pâturage du bétail, selon des normes et des règles spécifiques. Autrefois, la mise en place



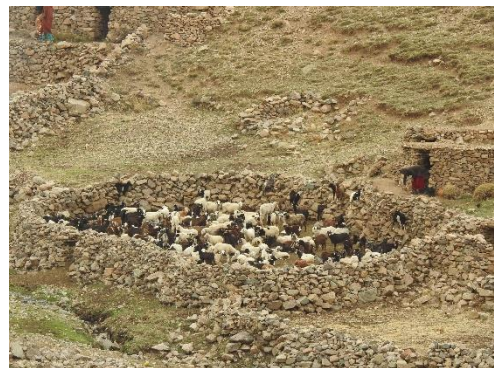
© Said Zalmaid, l'AFMI (Association Forêt Modèle Ifrane)

des *Agdals* permettait de ne pas épuiser les ressources et de préserver les communautés végétales et animales sauvages de la région.

Les *Agdals* ont façonné le paysage culturel des montagnes du Haut Atlas au fil des siècles. Ils englobent des zones, des ressources et des règles d'accès spécifiques formulées par les communautés locales pour gérer leur territoire. Le système des *Agdals* repose principalement sur la rotation du pâturage et le calendrier des dates d'ouverture et de fermeture des pâturages. Le pâturage est interdit au printemps pour permettre au couvert végétal d'achever son cycle de reproduction, y compris la floraison, la pollinisation et la production de graines. Ces règles permettent à l'ensemble du paysage de revenir à la vie chaque printemps, en reconstituant les plantes et les animaux qui s'en nourrissent.

Ces dernières années, cependant, on a assisté au Maroc à une transition importante du nomadisme à la sédentarisation. Dans le passé, les pasteurs se déplaçaient entre les montagnes et les vallées, montant au printemps et en été pour nourrir leur bétail sur les flancs de la montagne, et s'installant dans la vallée en hiver. Aujourd'hui, de nombreuses communautés restent sur place, construisent des maisons permanentes et développent des terres agricoles. Ce changement d'utilisation des terres a un effet négatif sur les ressources naturelles de la région.

Pour y remédier, BirdLife (dans le cadre de la mise en œuvre régionale du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) dans le hotspot du Bassin Méditerranéen) a soutenu deux organisations, la fondation Biotope et l'AFMI (Association Forêt Modèle Ifrane), pour faire revivre les pratiques traditionnelles et conserver les paysages culturels du Maroc.



© Fondation Biotope pour la biodiversité

Proposer des choix de gestion durable des pâturages au parc national d'Ifrane

Le surpâturage a fait peser une lourde charge sur les paysages naturels du parc national d'Ifrane, au Maroc. L'un des plus gros problèmes est que les pasteurs emmenaient souvent leurs moutons dans les forêts de cèdres pour les faire paître, ce qui provoquait un déclin rapide du nombre d'arbres. L'organisation AFMI a estimé que la solution pour surmonter ces problèmes, et éviter toute dégradation supplémentaire, résidait dans les pratiques traditionnelles du passé.

Les *Agdals* étaient abandonnés depuis longtemps dans le parc national d'Ifrane, et les conflits tribaux, principalement pour les ressources en eau, compliquaient encore la situation. Une action urgente était nécessaire pour combler le fossé entre les communautés locales et les institutions gouvernementales. C'est ainsi qu'AFMI, grâce à une subvention du CEPF, a travaillé main dans la main avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural, des Eaux et Forêts et les communautés locales au sein du parc national. Ils ont accepté de faire revivre le système *Agdal* sur 67 hectares de terres pastorales communales.

La zone a été fermée au pâturage pendant six mois, et des gardes forestiers ont été chargés de la surveiller. Pendant ce temps, l'AFMI a planté de la végétation indigène dans trois sites prioritaires afin de restaurer les espèces végétales menacées. Il a finalement été décidé que la période de pâturage serait fixée au mois de



© Saïd Zalmad, l'AFMI (Association Foret Modèle Ifrane)

septembre, et non au printemps. Cela permettrait aux plantes indigènes d'avoir le temps de pousser et de mûrir et au bétail de disperser les graines en se déplaçant dans la zone. Pour garantir le succès continu du processus de gestion du pâturage, AFMI a également fourni aux éleveurs des ressources en eau dans cinq sites autour du parc national d'Ifrane.

Les *Agdals* ne peuvent être maintenus à long terme que s'ils ont l'accord et la participation des populations locales. Pour y parvenir, AFMI a organisé un certain nombre de conversations avec les communautés et tribus locales pendant six mois afin de souligner les avantages des *Agdals* pour le bétail et la biodiversité. Après avoir constaté la croissance des plantes et l'enrichissement de la faune comme les insectes et les petits animaux, les tribus locales se sont engagées en faveur de l'adoption du système *Agdal* et de sa protection contre les violations.

Dans le cadre d'une initiative passée, des agriculteurs du parc national d'Ifrane avaient reçu des fonds pour développer des exploitations de pommiers. Ces derniers ont besoin de beaucoup d'eau, et des puits artésiens ont été forés, ce qui a conduit à l'épuisement des eaux souterraines.



© Saïd Zalmad, l'AFMI (Association Foret Modèle Ifrane)

Grâce à la subvention du CEPF, AFMI a encouragé les agriculteurs à remplacer les pommiers par des plants de lavande. Ces herbes sont adaptées pour survivre à des conditions chaudes et sèches, et n'ont pas besoin d'être arrosées. Elles peuvent également être un ingrédient important dans la fabrication de savon, ce qui fournira des revenus alternatifs aux agriculteurs, réduisant ainsi la pression sur les ressources naturelles. Les solutions adaptatives tel que les *Agdal* ont permis de créer de nouveaux partenariats qui permettent d'étendre cette initiative et de la déployer dans de nouveaux endroits.

"L'*Agdal* est la meilleure solution pour relancer la biodiversité au Maroc", affirme Lahcen Oukanno, expert *Agdal* pour AFMI. "Ce système de gestion communale a prouvé son efficacité au fil des siècles".

Construire une base de connaissances solide au parc national du Toubkal

Dans la partie sud-ouest du centre du Maroc se trouve le parc national de Toubkal, qui

englobe 380 km² de montagnes à couper le souffle. Le pastoralisme y est très répandu, mais jusqu'à récemment, il n'existait aucun plan de gestion actualisé pour le parc. La planification nécessite une base de connaissances solide, et le parc avait un besoin urgent d'informations sur la faune et la flore du parc, les personnes qui y vivent et la façon dont elles utilisent la terre. Une tentative limitée avait déjà été faite pour cartographier les activités au sein du parc, mais en raison du manque de budget et de ressources, cette étude n'a pas couvert la totalité des 380 km².

Pour combler les lacunes en matière de connaissances, la fondation Biotope, une société de conseil internationale a travaillé grâce à une subvention du CEPF pour analyser la situation actuelle dans le parc national du Toubkal concernant le pâturage et la conservation de la biodiversité. Ces informations seront utilisées pour mettre à jour et améliorer le plan de gestion du parc. Grâce à son travail antérieur avec les autorités du parc national du Toubkal, Biotope a pu identifier les domaines d'action prioritaires. En coopération avec les autorités du parc, ils ont choisi de se concentrer sur la zone centrale du parc, où la plupart des activités ont lieu.



© Fondation Biotope pour la biodiversité

L'équipe du projet, en coopération avec les autorités du parc et un étudiant en maîtrise de l'Université de Marrakech, a interrogé plus de 100 membres de la communauté locale. Cela a permis de renforcer les relations entre la communauté locale et les autorités du parc, en leur donnant la possibilité de s'asseoir et de discuter pour la toute première fois dans certaines parties du parc. Ces entretiens, ainsi que le travail de terrain, ont permis d'améliorer la connaissance de la flore, des habitats naturels, de l'utilisation des terres et des pratiques traditionnelles - comme l'*Agdal* - dans le parc. Les entretiens avec les personnes âgées et les pasteurs ont permis à l'équipe de mieux comprendre les connaissances traditionnelles et l'évolution des pratiques traditionnelles au fil des ans.

Compte tenu de ces éléments, la relance du système *Agdal* pourrait être une bonne solution pour surmonter le passage à la sédentarisation dans le parc. Cependant, cela nécessite l'engagement des communautés locales au sein du parc. Par conséquent, la prochaine étape du projet consistera à élaborer une charte tribale qui sera signée par les membres des communautés locales. Par le biais de cette charte, ils s'engageront à pratiquer une gestion correcte des pâturages et à contribuer à la restauration des pâturages de leur région.

Comme l'élevage sera interdit au printemps dans certaines zones du parc pour permettre la régénération de la végétation, des revenus alternatifs doivent être prévus. C'est pourquoi Biotope étudie un programme de compensation, similaire à ceux mis en œuvre par l'autorité marocaine pour la conservation des forêts, afin de dédommager les



© Fondation Biotope pour la biodiversité

éleveurs pendant la période d'interdiction. Ils travaillent également à l'identification de nouvelles opportunités ausein du parc national pour commercialiser les produits de la communauté locale auprès des touristes.

Récemment, au Maroc, une nouvelle loi nationale visant à améliorer la gestion du pastoralisme a été publiée, et des plans de gestion régionaux pour les zones pastorales sont en cours d'élaboration. Biotope mène des consultations avec les autorités marocaines pour comprendre la situation régionale et recommander les meilleures pratiques pour améliorer lagouvernance de l'utilisation des terres.

"L'amélioration des connaissances au sein du parc national du Toubkal est une grande réussite", déclare Cyril Barbier, chef de projet de la fondation Biotope. "Cela n'aurait pas pu être réalisé sans la subvention du CEPF. Grâce à ce projet, le secteur privé, les autorités du parc, les étudiants universitaires et les communautés locales ont travaillé ensemble pour le bénéfice de l'ensemble du paysage."